



La Croix Valmer, station de tourisme classée, pavillon bleu d'Europe, agenda 21 local France, Label territoire durable, membre du Parc National de Port Cros, située dans le Golfe de Saint-Tropez (Var), plages réputées sur 12,5 km de littoral préservé et protégé, 4000 habitants (surclassée 20 à 40 000 hab.) recrute par voie contractuelle :

**1 maître-nageur sauveteur saisonnier pour la piscine municipale (H/F)
à temps complet (35h/semaine)
Cadre d'emploi des Educateurs des APS territoriaux
1 poste du 01^{er} juillet au 31 août 2020**

Description du poste :

Sous l'autorité du chef de bassin, vous serez chargé(e) d'enseigner et surveiller les activités de natation, d'organiser l'accueil des usagers, d'assurer le respect des conditions d'hygiène et de sécurité de l'établissement, d'assurer les manutentions quotidiennes : aménagement des bassins (lignes, parcours...), rangement du matériel, prêt de matériel, et d'assurer les contrôles de la qualité de l'eau....

Profil du candidat :

Titulaire d'un BEESAN ou BPJEPS Métiers de la natation.

Notions sur les ERP, sur la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, sur les consignes de sécurité, les procédures d'alerte et de secours.

Dynamisme et rigueur - Sens de l'organisation – Travail en équipe - soucieux de l'image et de la qualité du service public.

Contraintes du poste :

Week-end travaillés. Les congés seront payés en fin de contrat. Conditions physiques en adéquation avec les contraintes du poste. Travail par tout temps et en extérieur.

Avantages liés au poste :

Rémunération : 1707 € bruts par mois + 10 % de congés payés soit 1877 € bruts.

Répondre à cette offre :

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter Monsieur Michael GOSSART, chef de bassin, au 06 78 01 40 61 ou michael.gossart@lacroixvalmer.fr.

Adresser lettre de motivation manuscrite et CV à :

Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - 102 rue Louis Martin 83420 La Croix Valmer

La date limite des candidatures est fixée pour le 20 juin 2020. Date prévue de recrutement le 1^{er} juillet 2020.